SAFETY DATA SHEET PROSOCO, Inc.



Date d'émission 21-nov.-2014 Date de révision 21-nov.-2014 Version 1

1. Identification de la substance/de la préparation et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit Sure Klean® Fast Acting Stripper

Autres moyens d'identification

Code du produit 20051 N° ID/ONU UN1263

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière

d'utilisation

Utilisation recommandéeRéservé aux utilisateurs professionnels.Utilisations contre-indiquéesAucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Manufacturer Address PROSOCO, Inc. 3741 Greenway Circle Lawrence, Kansas 66046

Numéros de téléphone d'urgence

8:00 AM – 5:00 PM CST Monday-Friday 785-865-4200 **NON-BUSINESS HOURS (INFOTRAC)** 800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification

Toxicité aiguë - orale	Catégorie 4
corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Cancérogénicité	Catégorie 1B
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 3

Éléments d'étiquetage

VUE D'ENSEMBLE DES PROCÉDURES D'URGENCE

Danger

Mentions de danger

NOCIF PAR INGESTION

CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Risque présumé d'effets graves pour les organes

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

Liquide et vapeurs inflammables



Aspect transparent

État physique liquide gel

Odeur Irritating

Conseils de prudence - Prévention

Se procurer les instructions avant l'utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis

Laver soigneusement le visage, les mains et toute surface de peau exposée après manipulation

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit

Porter un appareil de protection des yeux/du visage

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer

Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception

Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / .? / antidéflagrant

Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles

Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques

Conseils de prudence - Réponse

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de

contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se

doucher

Laver les vêtements contaminés avant réutilisation

EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise

Rincer la bouche

En cas d'incendie: Utiliser du CO2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage

Garder sous clef

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais

Conseils de prudence - Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)

autres informations

• Peut être nocif en cas contact avec la peau

1.954 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue

3. Composition/information sur les composants

Nom chimique	No CAS	% en poids	Secret commercial
Methylene chloride	75-09-2	60 - 100	*
Triethanolamine	102-71-6	5 - 10	*

Methanol	67-56-1	1 - 5	*
Potassium Oleate	143-18-0	1 - 5	*
Tetrahydrofurfuryl alcohol	97-99-4	1 - 5	*
Xylene	1330-20-7	0.1 - 1	*
Ethylbenzene	100-41-4	0.1 - 1	*

^{*} The exact percentage (concentration) of composition has been withheld as a trade secret.

4. Premiers soins

PREMIERS SOINS

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale

(montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible).

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de

contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Garder les yeux grands ouverts

lors du rinçage. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec beaucoup d'eau. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un

médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration

artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du

bouche à bouche. Appeler un médecin.

Ingestion NE PAS faire vomir. Rincer la bouche. Boire beaucoup d'eau. Ne jamais rien administrer

par la bouche à une personne inconsciente. Appeler immédiatement un médecin ou un

centre antipoison.

Équipement de protection

individuelle pour les intervenants en

premiers soins

Éliminer toutes les sources d'inflammation.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes NOCIF PAR INGESTION. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. Provoque une sévère

irritation des yeux.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Utilisation. Produit chimique. Dioxyde de carbone (CO2). Eau pulvérisée (brouillard). Mousse antialcool.

Moyens d'extinction inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Caution: Use of water spray when fighting fire may be inefficient.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Aucun renseignement disponible.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

6. Mesures à prendre en cas de déversements accidentels

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles Éliminer toutes les sources d'inflammation. Faire attention au retour de flamme. Évacuer le

personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

Précautions environnementales

Précautions environnementales Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute

sécurité. Empêcher le produit de pénétrer dans les drains. Consulter la section 12 pour des

données écologiques supplémentaires.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement Endiquer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure. Empêcher

d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

Méthodes de nettoyage Endiguer. Couvrir un déversement liquide avec du sable, de la terre ou tout produit

absorbant non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Éviter l'accumulation de charges

électrostatiques. Mettre à la terre et fixer les contenants lors du transfert du matériel.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire

Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage Conserver le récipient bien fermé dans un endroit sec et frais. Conserver à l'écart de la

chaleur. Conserver dans des contenants correctement étiquetés.

Matières incompatibles Incompatible avec les agents oxydants, agent réducteur. Aluminium. Métaux, Anhydrides

acides. Acides.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Methylene chloride 75-09-2	TWA: 50 ppm	TWA: 25 ppm (vacated) TWA: 500 ppm (vacated) STEL: 2000 ppm 5 min in any 3 h (vacated) Ceiling: 1000 ppm STEL: 125 ppm see 29 CFR	IDLH: 2300 ppm
		1910.1052	
Triethanolamine 102-71-6	TWA: 5 mg/m ³	-	-

Methanol 67-56-1	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm S*	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 260 mg/m³ (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 325 mg/m³ (vacated) S*	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m³ STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m³
Xylene 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m³	-
Ethylbenzene 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Limites annulées révoquées par la décision de la cour d'appel dans AFL-CIO v. OSHA, 965 autres informations

F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie **Douches**

Douches oculaires

Systèmes de ventilation. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de

réception.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Protection des yeux/du visage

Protection de la peau et du

corps

Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une

protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants

atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la

réglementation locale en cours.

Considérations générales sur

l'hygiène

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de

nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique liquide gel Aspect transparent

Odeur Irritating couleur

Faible jaune seuil de perception de Aucun renseignement

l'odeur disponible

Propriété Remarques • Méthode <u>Valeurs</u>

pН Sans objet Point de fusion/point de congélation -30 °C / -22 °F

Boiling point/boiling range Aucun renseignement disponible

Point d'éclair 27 °C / 81 °F

taux d'évaporation Aucun renseignement disponible Inflammabilité (solide, gaz) Aucun renseignement disponible

Limites d'inflammabilité dans l'air

Limites d'inflammabilité Aucun renseignement disponible

supérieure

Limite inférieure d'inflammabilité Aucun renseignement disponible Pression de vapeur Aucun renseignement disponible densité de vapeur Aucun renseignement disponible

densité 1.22

Solubilité dans l'eau partiellement soluble

Solubilité dans d'autres solvants
Coefficient de partage
Température d'auto-inflammation
Température de décomposition
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible
Aucun renseignement disponible

Viscosité cinématique Aucun renseignement disponible Viscosité dynamique Aucun renseignement disponible

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Aucune donnée disponible

Stabilité chimique

Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.

Possibilité de réactions dangereuses

Aucun dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles.

Matières incompatibles

Incompatible avec les agents oxydants. agent réducteur. Aluminium. Métaux. Anhydrides acides. Acides.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone. Chlorure d'hydrogène. Phosgène. Chlore. Unidentified organic compounds.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit NOCIF PAR INGESTION Provoque une sévère irritation des yeux CAUSE UNE

IRRITATION DE LA PEAU

Inhalation Éviter de respirer les vapeurs ou la bruine. Peut être nocif par inhalation.

Contact avec les yeux Éviter le contact avec les yeux. Provoque une sévère irritation des yeux.

Contact avec la peau Éviter le contact avec la peau. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU.

Ingestion NE PAS goûter ou ingérer.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Methylene chloride 75-09-2	> 2000 mg/kg (Rat)	-	= 76000 mg/m³(Rat)4 h

Triethanolamine 102-71-6	= 4190 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)> 16 mL/kg (Rat)	-
Methanol 67-56-1	= 5628 mg/kg (Rat)	= 15800 mg/kg (Rabbit)	= 83.2 mg/L (Rat) 4 h = 64000 ppm (Rat) 4 h
Potassium Oleate 143-18-0	> 5 g/kg (Rat)	> 2 g/kg(Rat)	-
Tetrahydrofurfuryl alcohol 97-99-4	= 1600 mg/kg (Rat)	-	-
Xylene 1330-20-7	= 4300 mg/kg (Rat)	> 1700 mg/kg (Rabbit)	= 5000 ppm (Rat) 4 h = 47635 mg/L (Rat) 4 h
Ethylbenzene 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15354 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat)4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. CAUSE UNE IRRITATION DE LA PEAU. Peut

irriter les voies respiratoires. NOCIF PAR INGESTION.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

sensibilisation

Mutagénicité sur les cellules

germinales Cancérogénicité Aucun renseignement disponible. Aucun renseignement disponible.

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont classées par le CIRC comme

cancérogènes pour l'être humain (groupe I), probablement cancérogènes pour l'être humain (groupe 2A) ou peut-être cancérogènes pour l'être humain (groupe 2B).

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Methylene chloride 75-09-2	A3	Group 2B	Reasonably Anticipated	Х
Triethanolamine 102-71-6	-	Group 3	-	-
Xylene 1330-20-7	-	Group 3	-	-
Ethylbenzene 100-41-4	A3	Group 2B	-	Х

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 - cancérogène chez l'animal

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)

Groupe 2B - cancérogène possible pour l'homme Inclassable comme cancérogène pour l'humain NTP (programme national de toxicologie)

Raisonnablement prévu - raisonnablement prévu comme un cancérogène pour l'homme

OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)

X - Présent

Toxicité pour la reproduction Aucun renseignement disponible.

Organes cibles. STOT - exposition unique STOT - exposition répétée Organes cibles.

Toxicité chronique Peut causer des effets indésirables au foie.

système nerveux central, Système vasculaire central (SVC), YEUX, Tractus Effets sur les organes cibles

gastro-intestinal, Foie, Poumons, Appareil respiratoire, Peau.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

1.954 % du mélange est constitué de composants d'une toxicité inconnue Toxicité aiguë inconnue

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .

1089 mg/kg ETAmél (orale) ETAmél (cutané) 4598 mg/kg mg/l

ETAmél 9 mg/l

(inhalation-poussière/brouillard)

ETAmél (inhalation-vapeur) 1704.6 mg/l

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Methylene chloride 75-09-2	500: 96 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50 500: 72 h Pseudokirchneriella subcapitata mg/L EC50	140.8 - 277.8: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 262 - 855: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 193: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 193: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	EC50 = 1 mg/L 24 h EC50 = 2.88 mg/L 15 min	1532 - 1847: 48 h Daphnia magna mg/L EC50 Static 190: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Triethanolamine 102-71-6	216: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50 169: 96 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	10600 - 13000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 1000: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 450 - 1000: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	-	1386: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Methanol 67-56-1	-	28200: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 100: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 19500 - 20700: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 flow-through 18 - 20: 96 h Oncorhynchus mykiss mL/L LC50 static 13500 - 17600: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through	-	-
Tetrahydrofurfuryl alcohol 97-99-4	-	3400: 48 h Chaetodonoides mg/L LC50	-	-
Xylene 1330-20-7	-	13.4: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 2.661 - 4.093: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 static 13.5 - 17.3: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50 13.1 - 16.5: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 flow-through 19: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 7.711 - 9.591: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 23.53 - 29.97: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 semi-static 780: 96 h Cyprinus carpio mg/L LC50 30.26 - 40.75: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	-	3.82: 48 h water flea mg/L EC50 0.6: 48 h Gammarus lacustris mg/L LC50

Ethylbenzene	4.6: 72 h	11.0 - 18.0: 96 h	-	1.8 - 2.4: 48 h Daphnia
100-41-4	Pseudokirchneriella	Oncorhynchus mykiss mg/L		magna mg/L EC50
	subcapitata mg/L EC50 438:	LC50 static 4.2: 96 h		8 8
	96 h Pseudokirchneriella	Oncorhynchus mykiss mg/L		
	subcapitata mg/L EC50 2.6 -	LC50 semi-static 7.55 - 11:		
	11.3: 72 h	96 h Pimephales promelas		
	Pseudokirchneriella	mg/L LC50 flow-through 32:		
	subcapitata mg/L EC50	96 h Lepomis macrochirus		
	static 1.7 - 7.6: 96 h	mg/L LC50 static 9.1 - 15.6:		
	Pseudokirchneriella	96 h Pimephales promelas		
	subcapitata mg/L EC50	mg/L LC50 static 9.6: 96 h		
	static	Poecilia reticulata mg/L		
		LC50 static		

Persistance et dégradabilité

Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Aucun renseignement disponible.

Nom chimique	Coefficient de partage
Methylene chloride 75-09-2	1.25
Triethanolamine 102-71-6	-2.53
Methanol 67-56-1	-0.77
Xylene 1330-20-7	3.15
Ethylbenzene 100-41-4	3.118

Autres effets néfastes

Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Methylene chloride 75-09-2	U080	Included in waste streams: F001, F002, F024, F025, F039, K009, K010, K156, K157, K158	-	U080

Nom chimique	RCRA - Composés	RCRA - déchets de série P	RCRA - déchets de série F	RCRA - déchets de série K
	organiques halogénés			

Methylene chloride 75-09-2	Category I - Volatiles	-	Toxic waste waste number F025	-
75-09-2			Waste description:	
			Condensed light ends, spent	
			filters and filter aids, and	
			spent desiccant wastes from	
			the production of certain	
			chlorinated aliphatic	
			hydrocarbons, by free	
			radical catalyzed processes.	
			These chlorinated aliphatic	
			hydrocarbons are those	
			having carbon chain lengths	
			ranging from one to and	
			including five, with varying	
			amounts and positions of	
			chlorine substitution.	

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

14. RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT

DOT Réglementé
N° ID/ONU UN1263

Nom officiel d'expédition Paint related material

Classe de danger 3 Groupe d'emballage III

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationaux

TSCA Est conforme à (aux)
LIS/LES Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques) LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

Règlements fédéraux aux

États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	No CAS	% en poids	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Methylene chloride - 75-09-2	75-09-2	60 - 100	0.1
Methanol - 67-56-1	67-56-1	1 - 5	1.0
Ethylbenzene - 100-41-4	100-41-4	0.1 - 1	0.1

SARA 311/312 Catégories de

dangers

Danger aigu pour la santéouiDanger chronique pour la santéNonRisque d'incendieouiRisque de décompression soudaineNonDanger de réactionNon

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Methylene chloride 75-09-2	-	Х	X	-
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	-	X
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	Х	Х	X

CERCLA

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer
Methylene chloride 75-09-2	1000 lb 1 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
Methanol 67-56-1	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Xylene 1330-20-7	100 lb	-	RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
Ethylbenzene 100-41-4	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

États-Unis - Réglementations

des États

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les produits chimiques suivants de la Proposition 65

Nom chimique	Proposition 65 de la Californie
Methylene chloride - 75-09-2	Carcinogen
Methanol - 67-56-1	Developmental
Ethylbenzene - 100-41-4	Carcinogen
N,N-Diethanolamine - 111-42-2	Carcinogen
Toluene - 108-88-3	Developmental
	Female Reproductive

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Methylene chloride 75-09-2	X	X	X
Triethanolamine 102-71-6	Х	X	Х
Methanol 67-56-1	Х	X	Х
Xylene 1330-20-7	Х	X	X

Ethylene glycol monobutyl ether 111-76-2	Х	Х	Х
Ethylbenzene 100-41-4	Х	Х	Х

16. Autres renseignements

NFPA Risques pour la santé 2 Inflammabilité 3 Instabilité 0 Propriétés physiques et

chimiques -

HMIS Risques pour la santé Inflammabilité 3 Dangers physiques 0 Protection individuelle

X

Préparée par Regulatory Department

Date d'émission21-nov.-2014Date de révision21-nov.-2014

Note de révision

Aucun renseignement disponible **Avis de non-responsabilité**

The information contained on the Material Safety Data Sheet has been compiled from data considered accurate. This data is believed to be reliable, but it must be pointed out that values for certain properties are known to vary from source to source. PROSOCO, Inc. expressly disclaims any warranty express or implied as well as any liability for any injury or loss arising from the use of this information or the materials described. This data is not to be construed as absolutely complete since additional data may be desirable when particular conditions or circumstances exist. It is the responsibility of the user to determine the best precautions necessary for the safe handling and use of this product for his unique application. This data relates only to the specific material designated and is not to be used in combination with any other material. Many federal and state regulations pertain directly or indirectly to the product's end use and disposal of containers and unused material. It is the purchaser's responsibility to familiarize himself with all applicable regulations.

Fin de la fiche signalétique